

 Nombre de stagiaires
De 5 à 12 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant améliorer l'ergonomie de son poste de travail informatique

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Identifier les facteurs de risques d'apparition des troubles musculosquelettiques
- Régler le poste de travail informatique selon les principes ergonomiques
- Adapter les pratiques et les modes opératoires pour plus d'ergonomie au travail



PROGRAMME

Les gestes et postures de travail

Définition d'une posture de travail

Les mouvements du poignet, du coude, de l'épaule et du dos et les gestes à risque pour l'équilibre ostéo-articulaire

Les troubles musculo-squelettiques

Les principes ergonomiques appliqués au poste de travail informatique

Le réglage du fauteuil de bureau, du bureau, de l'écran, du clavier et de la souris

Les ajustements de son environnement de travail (éclairage naturel et artificiel, l'optimisation de son espace de travail et le confort thermique)

Les particularités du travail sur double écran

Les particularités du travail avec un ordinateur portable

Les mobiliers et accessoires améliorant l'ergonomie du poste de travail informatique

Les moyens de lutte contre la sédentarité occasionnée par le travail informatique

Les pauses dites « actives »

L'alternance travail assis et travail debout

Les échauffements pour l'activité professionnelle

Les étirements pour soulager les tensions ostéo-articulaires provoquées par les postures statiques prolongées

L'hydratation au travail



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'échange à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39